



CH LAVAUUR



Le 16 décembre 2010



## CHSCT DU 13/12/2010

### Présents :

Le Directeur, président CHSCT  
Le Directeur financier  
Le DSSI  
L'ingénieur Services Techniques  
Le Médecin du travail  
Monsieur Esquilat, syndicat CGT, secrétaire CHSCT  
Madame Landois, syndicat CGT  
Madame Lauret, syndicat CGT  
2 représentants FO  
1 représentant CFDT

### Absent : Le DRH

### Questions CGT refusées par le directeur :

- Bilan du travail en 12h des AS à la Maternité
- SMUR : Composition équipe ? Qui est autorisé à conduire ? Quel permis est-il nécessaire d'avoir ?

### Questions FO :

- Problèmes techniques concernant les bips au SSR C et en Médecine
- Pannes à la blanchisserie Des agents ont travaillé à gaillac, **la CGT a demandé** si les frais de déplacements ont été pris en charge par la direction, **réponse oui**
- Problèmes d'hygiène en médecine **La CGT constate** que des travaux, nécessaires, vont être engagés pour le SSR et la Mater, elle demande que la Médecine ne soit pas oubliée...
- Conditions de travail des IDE du SMUR : conduite du véhicule : question refusée par le Directeur !
- Problèmes d'hygiène sur le site de Pinel

### Question CFDT :

- Aucune

### Présentation du bilan annuel de radioprotection 2010 :

La personne compétente en radioprotection, nous expose le bilan annuel des équipements et des autorisations du matériel, ainsi que de la protection des agents en contacts avec ces matériels.

L'établissement est en règle, reste à acheter un appareil dosimétrique (radiamètre). La demande a été effectuée aux services économiques en novembre 2010.

### **1. Conditions de travail aux admissions de Guiraud (question CGT) :**

La CGT explique la situation à la direction : depuis le déménagement, l'activité a fortement augmenté en terme de consultation. Le fléchage est mal fait. Le système de tickets mis en place est mal situé. La charge de travail est énorme.

**Explications Direction :** L'augmentation de l'activité est un fait réel, tout comme certains dysfonctionnements dans l'accueil qui a mal été conçu. Il est nécessaire de faire des modifications pour un meilleur accueil des patients et pour soulager la charge de travail des agents. Le directeur financier demande à la CGT de fournir des pistes de réflexion qui pourront améliorer les conditions de travail et l'accueil des patients.

**Commentaires CGT :** Nous prenons note de la demande de la direction, la CGT est en capacité de réfléchir et de faire des propositions. Ceci étant la Direction ne manque pas d'air et semble se dédouaner en évitant de se creuser elle-même le ciboulot ! La direction reconnaît qu'il y a un problème et qu'il est urgent de le régler pour un meilleur accueil des patients.

### **2. Point sur la réorganisation de la Mapad (question CGT) :**

La CGT souhaite savoir où en est la réorganisation de la Mapad depuis le début de la concertation en février 2010.

**Explications Direction :** Aucune !!!! Le cadre étant absent rien n'a été fait ! Cette question sera revue au CHSCT de Mars 2011.

**Commentaire CGT :** 4 IDE sur 5 en arrêt maladie et cela ne semble pas inquiéter la direction ! La CGT rappelle que de février 2010 à octobre, le cadre était présent et des solutions auraient déjà dû être apportées !!! Si la direction a besoin d'aide pour en trouver... qu'elle demande à la CGT de l'aider !

La CGT n'oublie pas que les AS subissent également de l'absentéisme et que les conditions de travail de la MAPAD sont lourdes pour toute l'équipe, mais qui s'en préoccupe à part la CGT ?

### **3. Conditions de travail au secrétariat de la Maternité (question CGT) :**

La CGT explique que depuis 10 ans le nombre de naissance a doublé et que depuis l'arrivée du nouveau gynécologue, le travail de la secrétaire augmente. Nous demandons que 2 secrétaires soient en permanence dans ce service.

**Explications Direction :** Le directeur nous indique que le nombre de naissances pour 2010 est à la baisse, et que par conséquent notre demande n'est pas recevable. Nous allons passer de 650 à 630 naissances !!! Cependant, à la vue du surcroît d'activité sur certains jours, une secrétaire supplémentaire viendrait en renfort. Le directeur financier va étudier la faisabilité pour le vendredi, notamment.

**Commentaire CGT :** On se moque de nous ! On nous parle de la baisse du nombre de naissances : 20 naissances en moins... Et que dire des 300 naissances en plus depuis 10 ans ?

La CGT restera attentive et se demande comment la Direction va organiser ce renfort. S'il s'agit de déshabiller un secrétariat pour en rhabiller un autre nous ne sommes pas d'accord.

#### **4. Suites données à la réunion avec les agents des Urgences : sécurité (question CGT) :**

A la suite des diverses agressions verbales et physiques dont on été victimes certains agents de ce service, la question avait été posée au dernier CHSCT. La direction attendait la réunion du 21 octobre, organisée avec le personnel des urgences pour répondre à nos questions.

**Explications Direction :** L'ensemble du personnel devra suivre une formation de gestion de l'agressivité et des situations de violences. Une 1<sup>ère</sup> session aura lieu en 2011, puis une 2<sup>nd</sup> en 2012. Les services techniques vont changer de place l'interrupteur de commande de la grande porte. Il sera situé dans le local soin des urgentistes. Le verrouillage sera donc possible de l'intérieur. Enfin, la direction réfléchit à l'achat de PTI (1 pour les soins, 1 pour l'UHCD et un dernier pour la médecine). Mais vu le coût, cela risque de prendre du temps.

**Commentaire CGT :** *Nous nous étonnons que rien n'ait été prévu pour la sécurité des secrétaires qui sont en 1<sup>ère</sup> ligne ! D'après la direction, personne n'a évoqué la sécurité au niveau du secrétariat. Nous demandons également où est l'infirmière coordinatrice prévue pourtant dans le projet initial. Réponse du DSSI : elle est à l'office de soins. Après débat, nous arrivons à la conclusion que l'infirmière coordinatrice serait un « plus » à l'accueil et que les effectifs ont mal été calculés lors de la mise en place du service.*

#### **5 Conditions de travail au SSIAD (question CGT) :**

Nous demandons à la direction l'achat d'un photocopieur, d'un aspirateur et la mise en place d'un co-voiturage. 2 véhicules resteraient soit sur le site de Guiraud, soit de Pinel. Les agents pourraient garer leurs voitures sur site et prendre le véhicule du SSIAD pour se rendre aux Coquillous. En calculant bien les roulements, l'hôpital pourrait récupérer un voire deux véhicules supplémentaires les après-midis sur les sites de Lavour.

**Explications Direction :** *l'achat du photocopieur est en cour. Pour l'aspirateur, il faut voir. Quand au co-voiturage, l'idée ne séduit pas le directeur mais dès que l'on dit que cela libérerait des véhicules sur les sites de Guiraud et Pinel, il semble plus intéressé.*

**Commentaire CGT :** *Nous demandons au DSSI que deux véhicules soient mis à disposition pour se rendre ensuite sur le SSIAD. Cette solution éviterait des frais (essence, usure du véhicule personnel, etc) à des agents souvent à temps partiel avec des petits salaires. Notre proposition est facile à mettre en œuvre.*

#### **6 Organisation des remplacements des cadres de santé absents (question CGT) :**

Nous interpellons la direction sur les difficultés des équipes face aux absences de cadres.

**Explications Direction :** *La Direction précise que chaque cadre fonctionne en binôme. .*

#### **7 Informations sur la réorganisation de la psycho-gériatrie (question CGT) :**

La direction nous informe sur le devenir des agents de ce service.

**Explications Direction :** *Suite à la fermeture programmée de la psycho-gériatrie, les agents ont fait des demandes d'affectation, en concertation avec, le DSSI, le médecin du travail, le médecin chef de service, et les cadres concernés. Le Directeur des ressources humaines, M. Delmas, les a rencontrés un par un. Chaque agent a formulé 3 souhaits d'affectation. Pour 80% d'entre eux, c'est le 1<sup>er</sup> souhait qui a été pris en compte.*

*Pour les autres le 2<sup>ème</sup> souhait, seul 1 agent n'a obtenu que le 3<sup>ème</sup>. Ils seront informés par la DRH le 14/12/2010. Ensuite, le DRH les convoquera sous 4 mois pour discuter de leurs nouvelles affectations et faire le point.*

*Commentaires CGT : Nous regrettons toujours la fermeture déguisée de ce service qui avait une spécificité bien particulière mais qui n'a jamais voulu être reconnu par la direction. Nous restons opposés à sa dissolution ainsi qu'à celle de son équipe et à la « dispatching » de ses patients sur le centre Pinel et sur Castres : Dans quels services sur Pinel, pour quel travail et avec quels moyens, sur Pinel et Castres ?*

*Pour rappel, cette réorganisation découle du COM, seul le syndicat CGT avait donné un avis défavorable à ce sujet en CTE.*

#### Prochains CHSCT 2011 :

14 mars - 20 juin - 26 septembre - 12 décembre

#### Question supplémentaire posée par la CGT refusée à l'ordre du jour :

*SMUR : composition équipe, qui est autorisé à conduire et quel permis est-il nécessaire d'avoir ?*

Le directeur refuse encore de nous répondre et ne veut plus en entendre parler. Nous lui rappelons ses obligations et nous évoquons un délit d'entrave au bon fonctionnement du CHSCT de par son refus de discuter des conditions de travail du personnel de l'hôpital. Il en assume les conséquences et nous invite au tribunal administratif pour trancher ce débat.

#### **8 Conclusion :**

Le directeur souhaiterait que le CHSCT ne traite que de questions qui ne le dérangent pas... Et si l'on pouvait s'en passer, il le ferait.

La CGT défendra toujours le personnel de l'hôpital, quelque soit sa catégorie ou son statut. Mais il est de plus en plus difficile d'aborder certains points en instance. Le SMUR en fait partie et nous nous demandons bien pourquoi. Ne serait-il pas plus simple d'en parler une bonne fois pour toute... le directeur ne semble pas de cet avis...

Nous pouvons donc évoquer plusieurs fois les mêmes points tout au long de l'année, mais pas le SMUR !!!

**NB : le préavis de grève reconductible déposé par la CGT est levé.**

## **CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 [cgt.chlavaur@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavaur@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavaur.fr](http://www.cgt-chlavaur.fr)